

[REDACTED]

L'Officier du Ministère Public

[REDACTED]

Références à rappeler [REDACTED]

Rédacteur : C.T

Monsieur,

Suite au courrier de Maître Rémy JOSSEAUME en date du 21 mai dernier

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 013322 CONDUITE D'UN VEHICULE AVEC UNE CONCENTRATION D'ALCOOL PAR LITRE D'AU MOINS 0,50 GRAMME DANS LE SANG OU 0,25 MILLIGRAMME DANS L'AIR EXPIRE ART.R.234-1 §1 2°, ART.L.234-1 §1 C.ROUTE. ART.R.234-1 §1 AL.1, §III C.ROUTE.
- [REDACTED]

Et au vu de la jurisprudence du 26 mars 2019, je vous informe que j'ai décidé de surseoir aux poursuites à votre  
encontre et de classer l'amende.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à MONTARGIS, le 04/06/2019

Le Commandant de Police,  
Officier du Ministère Public,  
Olivier CARASCO

